



# Collège Etienne Dolet

Collège labellisé



Livret d'accueil pour les nouveaux élèves - Année scolaire 2025/2026

# Sommaire

---

Le mot du Principal .....	3
Un peu d'histoire .....	3
Plan de l'établissement (rez-de-chaussée) .....	4
Plan de l'établissement (1 <sup>er</sup> étage).....	5
Plan de l'établissement (2 <sup>ème</sup> étage) .....	6
Les différents élèves accueillis au collège .....	7
Qui fait quoi au collège ?.....	8
A qui votre enfant doit-il s'adresser ?.....	9
Les horaires du collège .....	10
Les régimes de sortie .....	10
Le calendrier scolaire.....	10
Les outils pour suivre la scolarité de votre enfant .....	11
Les disciplines enseignées au collège.....	12
Précis du règlement intérieur.....	13
Les bonnes habitudes du collégien .....	14
Quelques conseils pour réussir .....	15
Le collège, c'est aussi .....	16
Le dispositif pHARe au collège .....	17
Numéros et adresses utiles .....	Au dos

# Le mot de la Principale

## Bienvenue au Collège Étienne-Dolet,

Ce livret a été pensé et conçu par les personnels du collège afin de proposer un condensé de ce qu'il faut savoir pour se repérer dans le collège, pour savoir qui fait quoi, à qui s'adresser, et comment bien se comporter.

Plusieurs objectifs sont poursuivis : faire que chacun se sente à l'aise au collège, écrire noir sur blanc les règles que chacun doit respecter, et enfin donner des conseils simples mais efficaces pour réussir sa scolarité au collège.

En tant que parents vous pourrez également disposer d'un document qui vous met à disposition quelques conseils pour accompagner au mieux la scolarité de votre enfant au collège, pour que nous puissions tous ensemble contribuer à sa réussite.

Merci au groupe de travail « Mobiliser le collectif » pour la mise à jour de ce livret d'accueil des élèves.



**F. Polidoro, Principal**

## Un peu d'histoire



© Google Earth

Le Collège Étienne Dolet a ouvert en Septembre 2006. Il a été construit par le Département du Loiret pour remplacer l'ancien établissement, vieux de près de 40 ans, situé rue des Anguignis, sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc.

Il a été implanté au cœur du quartier Saint Marceau, qui se situe entre Loire et Loiret, entre les communes de Saint Pryvé, Olivet et Saint Jean Le Blanc. L'histoire du quartier est liée à l'horticulture et aux cultures maraîchères (par exemple de nombreuses roses ont été créées à Saint Marceau). L'histoire du quartier a été marquée par la prise des fortifications anglaises des Tourelles par Jeanne d'Arc, le 7 mai 1429, qui a mis fin au siège d'Orléans.

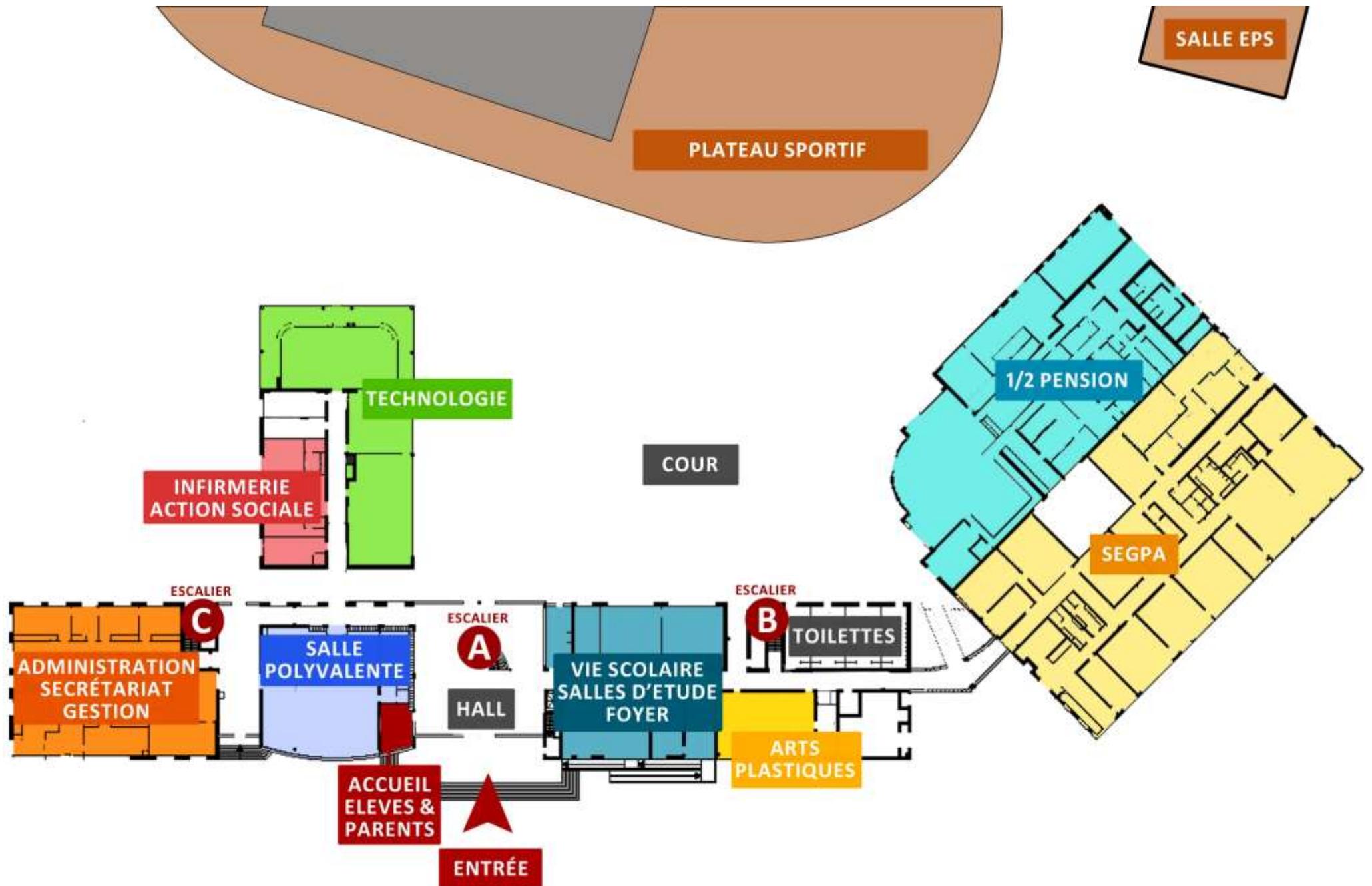
Aujourd'hui ce quartier, plutôt résidentiel, ne rompt pas avec son histoire : il possède parcs et jardins et continue de fêter la saint Fiacre, patron des jardiniers, et des maraîchers horticulteurs.

Quant à **Etienne Dolet**, c'était un écrivain, un imprimeur et un humaniste Orléanais, ayant vécu au XVI<sup>e</sup> siècle. Libre penseur, il fût étranglé et brûlé vif pour avoir écrit et imprimé des ouvrages jugés contraires à la religion, à une époque où l'église chrétienne était très puissante en France. L'idée de laïcité, qui garantit aujourd'hui en France toutes les opinions au sujet des religions n'existait alors pas.

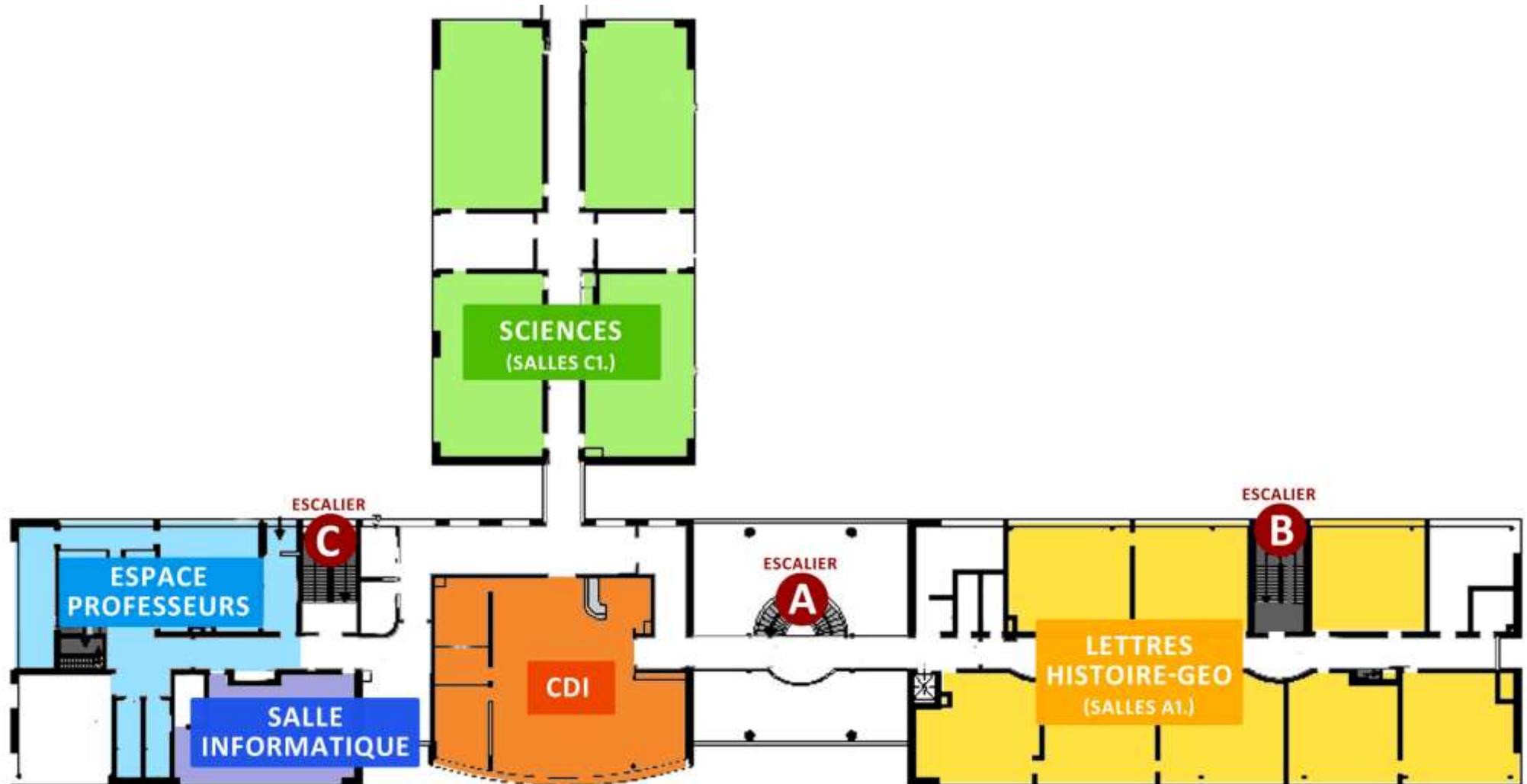


© La Poste

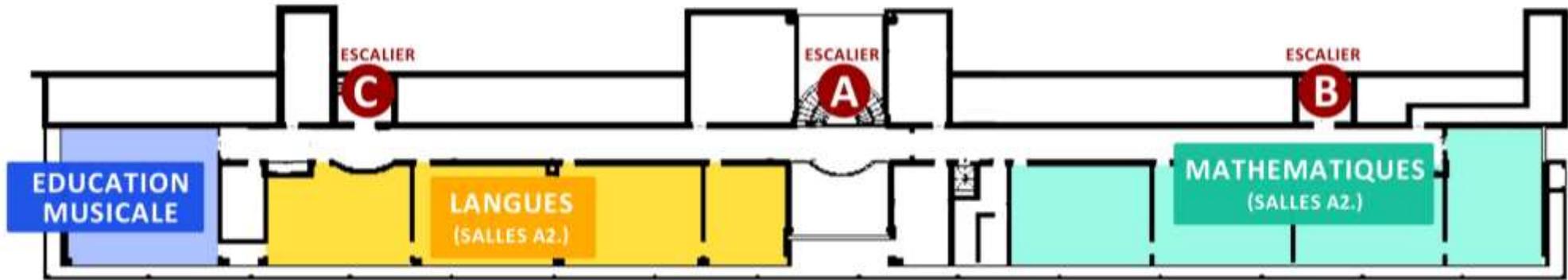
# Plan de l'établissement (rez-de-chaussée)



# Plan de l'établissement (1er étage)



# Plan de l'établissement (2e étage)



# Les différents élèves accueillis au collège

- **Enseignement général**

Il accueille la majorité des élèves du Collège, venant des écoles Bénédicte Maréchal, la Cigogne, Jardin des Plantes et Maxime Perrard. La scolarité en enseignement général s'effectue de la 6e à la 3e et conduit au Diplôme National du Brevet.

- **Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)**

Il accueille des élèves en grande difficulté scolaire dans des classes à plus petit effectif. En plus des professeurs d'enseignement général, des professeurs spécialisés y enseignent mais les élèves ont aussi des cours en atelier à compter de la 4ème (Atelier E.R.E. : Espace Rural et Environnement / Atelier H.A.S. : Hygiène Alimentation Service). Les élèves d'EGPA se destinent à une entrée dans la vie active plus rapide en suivant des formations de la voie professionnelle.

- **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**

C'est une classe de 12 élèves en situation de handicap (troubles des fonctions de l'apprentissage). Un professeur des écoles spécialisé, M. Lepley, enseigne dans la classe. Il organise l'inclusion des élèves d'ULIS dans d'autres classes d'enseignement général ou adapté.

- **Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants (UPE2A et NSA)**

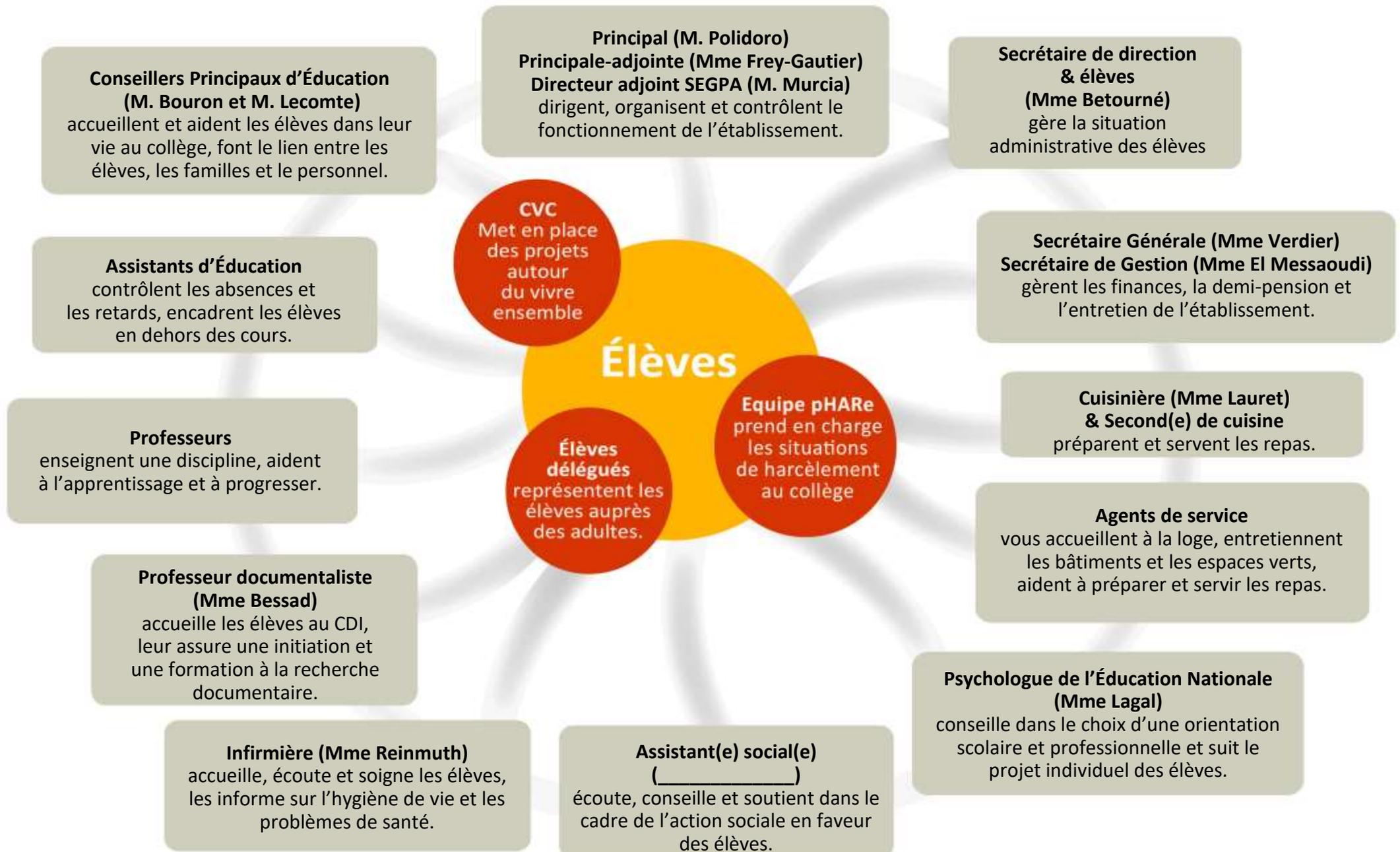
Elle accueille pour 12 mois des jeunes parlant une langue étrangère venant d'arriver sur le territoire français et ne maîtrisant pas du tout ou pas suffisamment la langue française. Ces élèves sont ensuite intégrés dans les autres classes.

- **Unité Externalisée d'Enseignement de l'IME (Institut Médico-Éducatif)**

Ce sont de petits groupes (6 à 8 élèves) qui sont accompagnés par une enseignante spécialisée (Mme Raffaut) et des éducateurs spécialisés. Ils sont porteurs de handicaps et ont besoin de beaucoup d'accompagnement.



# Qui fait quoi au collège ?



# A qui votre enfant doit-il s'adresser...?

	Principal / Principale Adjointe	CPE	AED - Assistants d'éducation	Professeur principal	Professeurs	Secrétaire	Secrétaire Générale	Infirmière scolaire	Assistant social	Psy-EN - Psychologue de l'Education Nationale	Délégués de classe	Elèves Ambassadeurs pHARe
Pour un problème avec un autre élève		X		X							X	X
Pour un problème dans la cour, sous le préau, à la demi-pension		X	X	X	X							X
Pour dire quelque chose d'important concernant un élève de la classe qui est en danger	X	X	X	X	X			X	X			
Pour un traitement médical avec ordonnance et déposer des médicaments								X				
Pour un conseil pour son orientation scolaire		X		X						X		
Pour signaler la perte de sa trousse, de son sac ou de vêtements			X									
Pour régulariser une absence ou un retard			X									
Pour manger à la demi-pension							X					
Pour signaler la perte ou l'oubli de sa carte de demi-pension							X					
Pour donner le chèque de demi-pension ou de l'argent pour une sortie							X					
Pour signaler une dispense d'EPS			X		X							
Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec le Principal ou la Principale Adjointe						X						

# Les horaires du collège

Ouverture grille	Sonneries	Heures de cours	
7h45-7h55	7h55 / 8h00	8h-8h55	M1
8h50-8h55	8h55 / 9h00	9h-9h55	M2
9h55-10h07	9h55	Récréation 9h55-10h07	
	10h07 / 10h10	10h10-11h05	M3
11h00-11h05	11h05 / 11h10	11h10-12h05	M4
Pause méridienne de 12h05 à 13h35			
12h25-12h35	12h35 / 12h40	12h40-13h35	S0
13h30-13h35	13h35 / 13h40	13h40-14h35	S1
14h30-14h35	14h35 / 14h40	14h40-15h35	S2
15h35-15h47	15h35	Récréation 15h35-15h47	
	15h47 / 15h50	15h50-16h45	S3
16h45-16h50 17h45	16h45 / 16h50 17h45	16h50-17h45	S4

# Les régimes de sortie

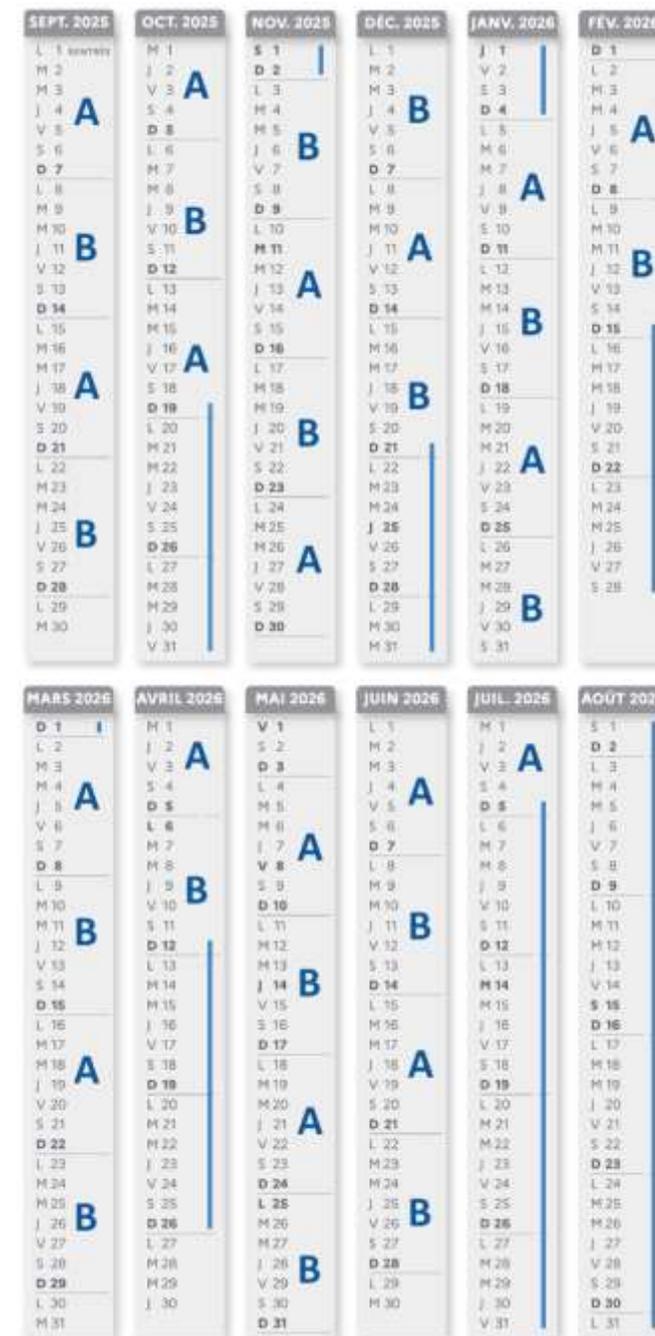
**R1 | Sortie libre** Les élèves sont autorisés à quitter le collège en cas d'absence prévue ou imprévue des professeurs ou en cas de modification ponctuelle de l'emploi du temps / après la dernière heure de cours du matin (uniquement pour les externes) ou de l'après-midi (pour tous). Dans tous les cas, les demi-pensionnaires ne pourront quitter l'établissement au plus tôt qu'à 13h30, après le repas (12h05 ou 12h35 s'ils ont déjeuné au premier service à 11h45).

**R2 | Sortie semi-stricte** Les élèves en Régime 2 pourront sortir après la dernière heure de cours du matin (pour les externes) ou de l'après-midi (pour tous). Ils sont autorisés à quitter le collège en cas d'absence prévue des professeurs ou en cas de modification ponctuelle de l'emploi du temps si la modification est portée préalablement à la connaissance des familles via Pronote (il faudra un mot ou courriel autorisant la sortie). Dans tous les cas, les demi-pensionnaires ne pourront quitter l'établissement au plus tôt qu'à 13h30, après le repas (12h05 ou 12h35 s'ils ont déjeuné au premier service à 11h45).

**R3 | Sortie stricte** Les élèves ne sont pas autorisés à quitter le collège en cas d'absence prévue ou imprévue des professeurs ou en cas de modification ponctuelle de l'emploi du temps. Ils doivent rester au collège jusqu'à la fin des cours indiqués sur leur emploi du temps.

# Le calendrier scolaire

L'emploi du temps peut varier selon qu'on est en **Semaine A** ou en **Semaine B**.



# Les outils pour suivre la scolarité de votre enfant

---

- **La carte d'élève** **NOUVEAU**

C'est l'équivalent de la pièce d'identité au collège. Il faut l'avoir avec soi tous les jours, elle doit être présentée tous les matins à la grille pour entrer et tous les soirs pour sortir, quel que soit l'horaire de fin de cours. Au dos, l'emploi du temps sera collé. La carte d'élève ne doit pas être personnalisée : pas de rature, pas de coloriage, pas de découpage. Elle doit rester en bon état, sinon une nouvelle devra être rachetée (au prix de 3€). La carte d'élève permet :

- d'identifier un élève et de le laisser entrer ou sortir au bon moment
- de connaître son régime de cantine (demi-pensionnaire ou externe)
- de connaître son régime de sortie (R1 à R3)

- **Suivre la scolarité sur Internet avec Pronote (en vous connectant sur l'ENT avec le compte EduConnect)**

Un espace personnel sur l'ENT est accessible avec un identifiant et un mot de passe **EduConnect** qui sera remis à votre enfant quelques jours après la rentrée. Le compte EduConnect est le même que celui que vous avez utilisé pour inscrire en ligne votre enfant au collège, il vous permettra de suivre la scolarité de votre enfant et de régler toutes les questions administratives pendant toute sa scolarité (l'identifiant et le mot de passe ne changeront pas). **En cas de dysfonctionnement vous devez alerter le Collège.** Sur l'ENT grâce à votre compte Parents Educonnect, vous aurez accès à l'application **Pronote** pour :

- justifier les absences de son enfant avec le compte parents uniquement **NOUVEAU**
- prendre connaissance du **règlement intérieur** et le « signer » (obligatoire) **NOUVEAU**
- faire les **vœux d'orientation et d'affectation, valider l'inscription en lycée** en fin de 3<sup>e</sup> **NOUVEAU**
- suivre les **retards et les absences** chaque jour
- prendre connaissance de l'**emploi du temps**, des cours annulés ou déplacés **en temps réel**
- prendre connaissance des punitions et sanctions, mais aussi et surtout des **encouragements**
- **suivre les résultats** régulièrement sans attendre le bulletin trimestriel
- connaître la date des évaluations et le travail demandé grâce au **cahier de textes**

- **Le collège vous informe aussi directement**

Si votre enfant est absent, vous devez prévenir le collège dès 7h45. Si cela n'a pas été fait, vous serez dérangé dans la matinée pour connaître le motif de cette absence. Toutes les punitions font l'objet de l'envoi d'un courrier prioritairement par voie électronique aux responsables légaux.

# Les disciplines enseignées au collège

	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Nombre d'heures par semaine				
<b>Français</b>	4h30	4h30	4h30	4h
<b>Mathématiques</b>	4h30	3h30	3h30	3h30
<b>Histoire Géographie EMC</b>	3h	3h	3h	3h30
<b>Anglais LV1</b>	4h	3h	3h	3h
<b>Allemand LV1 Bilangue</b>	2h	2h30	2h30	2h30
<b>Espagnol LV2</b>		2h30	2h30	2h30
<b>Sciences de la Vie et de la Terre</b>	1h30	1h30	1h30	1h30
<b>Physique et chimie</b>	1h30	1h30	1h30	1h30
<b>Technologie</b>		1h30	1h30	1h30
<b>Arts plastiques</b>	1h	1h	1h	1 h
<b>Éducation musicale</b>	1h	1h	1h	1 h
<b>Éducation physique et sportive</b>	4h	3h	3h	3 h
<b>Latin</b>		2h	2h	2h
<b>Français Culture Antique (FCA)</b>	1h			
<b>Grec</b>				1h
<b>Dispositif devoirs faits</b>	Obligatoire pour tous les sixièmes. Sur inscription dès le début de l'année pour les autres niveaux.			

# Précis du règlement intérieur

## Respect des personnes (adultes et élèves)

- Je porte une tenue correcte, non provocante et adaptée.
- Les casquettes, capuches et bonnets sont interdits dans les bâtiments.
- Je jette mon chewing-gum dans la poubelle avant de monter en cours.
- Je ne mange et ne mâche rien en cours.
- Je me tiens assis correctement.
- Pour intervenir en classe sur l'activité proposée, je lève la main et j'attends que le professeur me donne la parole.
- J'écoute attentivement le professeur ou l'élève qui intervient et je ne lui coupe pas la parole.
- Je demande l'autorisation avant de me déplacer.
- J'assume les responsabilités qui me sont confiées.
- Je respecte les autres et je n'insulte personne.
- Je refuse toute forme de violence (verbale, physique, morale).
- Je respecte et j'obéis à tous les adultes du collège.

## Hygiène et sécurité

- **RAPPEL : l'usage de tout objet sans lien avec les activités pédagogiques est interdit au collège.**
- Je ne crache pas.
- Je jette mes déchets dans les poubelles.
- Je ne reste pas devant le collège à la fin des cours et je ne joue pas sur la route.
- J'utilise les passages piétons et, en vélo la piste cyclable. Je suis prudent quand je traverse.



**L'usage des téléphones, objets connectés et appareils audio/vidéo est strictement interdit dans l'enceinte du collège.**

Toute utilisation entraînera sa saisie immédiate. Il sera remis aux élèves en fin de journée, contre une punition à faire signer par les parents.

## Travail en classe et à la maison

- J'assiste à tous les cours et j'arrive à l'heure.
- En classe, je gagne ma place et j'attends l'autorisation du professeur pour m'asseoir.
- J'apporte mon matériel et je le sors au début du cours.
- J'ai toujours ma carte d'élève et je la pose sur ma table.
- Je fais le travail demandé et je le présente au professeur.
- Je ne perturbe pas les cours.
- A la fin de l'heure, je note le travail, j'attends l'autorisation du professeur pour ranger mes affaires et quitter la salle.

## Respect du matériel et des locaux

- Je respecte le matériel individuel et collectif. Je laisse tables et chaises propres.
- A la demi-pension, je ne gaspille pas et je ne sors pas la nourriture hors du réfectoire.
- Pour le bien-être de tous, je laisse les toilettes propres et en bon état.

## Circulation dans le collège

- Dès la 1ère sonnerie, je vais me ranger dans mon rang dans la cour et j'attends calmement le professeur.
- A l'interclasse, je vais directement au cours suivant et me range calmement le long du mur devant la salle.
- Je ne me rends pas aux toilettes en dehors des récréations et de la pause méridienne (elles seront fermées).
- Au moment des récréations, je vais directement dans la cour et ne reste pas dans le hall, ni dans les couloirs.

# Les bonnes habitudes du collégien

Je prépare mon sac correctement **la veille**, pour avoir toujours le matériel nécessaire pour la journée. J'ai toujours avec moi ma **carte d'élève**, mon **agenda**, une **pochette rouge avec des feuilles** et une **trousse complète**. Je prends soin de mes affaires. Je les remplace le matériel manquant.



J'utilise correctement mon agenda en notant précisément le travail donné à la fin de chaque cours (matière, leçons à apprendre, exercices à faire). **Je consulte tous les jours le travail à faire dans mon agenda et sur Pronote.**



J'ai une bonne hygiène de vie, je prends soin de ma santé.

Je prends un petit déjeuner équilibré. Je n'abuse pas des aliments gras ou sucrés.

**Je me couche tôt pour être en forme le lendemain. Un élève a besoin de 10h de sommeil.**



En classe, **je suis attentif et concentré**. Je ne gêne pas mes camarades, **je reste poli et respectueux. Je demande la parole en levant la main**. J'ose demander une explication pour mieux comprendre. Je copie bien mes leçons. Je rends un travail soigné, que **je fais du mieux que je peux**.



**Je fais bien mes devoirs, en totalité, de manière soignée et pour la date demandée.**

Il y a toujours quelque chose à faire à la maison ! (leçons à apprendre, exercices à faire...)



## ATTENTION

**Le téléphone, les consoles de jeux vidéo, l'ordinateur le soir et la télévision dans la chambre sont les ennemis du collégien.**

Pour tout savoir sur la gestion des écrans, pour vous aider à mettre en place un contrôle parental, voir le site : <https://www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr/contrôle-parental-suivez-le-guide/>

Je m'organise dans mon travail. Je prévois du travail pour les heures de permanence ou devoirs faits. **Je n'attends pas le dernier moment pour faire mon travail : un contrôle ne se prépare pas la veille !**



En cas d'absence, je m'organise **pour rattraper les cours et demander le travail** à faire : je consulte Pronote ou je demande à un camarade.



# Quelques conseils pour réussir

Que signifie apprendre une leçon ?	Faire le travail demandé			
<p><b>Apprendre régulièrement les leçons est nécessaire. Apprendre c'est pas seulement lire ! Apprendre demande de la répétition</b> car avec le temps ton cerveau a tendance à oublier une leçon que tu as apprise, il faut donc y revenir plusieurs fois. Apprends toujours une leçon avant de faire les exercices, tu gagneras du temps au final car tu sauras ce que l'on attend de toi. <b>Pour réussir les évaluations, connaître les leçons est indispensable. Voici des conseils pour y arriver :</b></p> <p>1) Utilise les outils donnés par les enseignants comme les fiches de révision</p> <p>2) Commence sans ouvrir ton cahier, prends un brouillon et écris le titre de la leçon et tout ce dont tu te rappelles. C'est difficile ? C'est normal : ton cerveau <u>travaille</u> !</p> <p>2) Tu peux ouvrir ton cahier pour corriger et compléter</p> <p>3) Tu peux présenter ta leçon sous une autre forme : un schéma, un tableau, une carte mentale, un résumé écrit, ce que tu veux !</p> <p><b>4) Tu dois savoir par cœur ce qui est le plus important : lis, cache, redis dans ta tête, vérifie.</b> Tu dois être capable de refaire un schéma : ferme les yeux et refais-le dans ta tête.</p> <p>5) Tu écris sur un brouillon 7 questions incontournables (« quelle est la définition de... ? »). Tant que tu ne réponds pas à toutes les questions sans erreur, tu dois recommencer au point 3.</p> <p><b>6) Se faire poser des questions (famille, camarade) est très utile.</b></p>	Faire les exercices	Lire	Faire une recherche	Colorier
	<p><b>Dans les disciplines où on en demande, les exercices sont indispensables pour comprendre.</b></p> <p>Je relis ma leçon.</p> <p><b>Je fais l'exercice demandé avec soin, au bon endroit dans mon cahier.</b></p> <p>Si je n'ai pas bien compris, je relis les exercices déjà faits, et j'essaie au lieu de tout arrêter et de ne rien faire.</p> <p>Si je n'y arrive pas, je demande de l'aide lors du cours suivant.</p>	<p><b>Le travail demandé peut aussi être de lire un texte ou un livre.</b></p> <p><b>Je me mets au calme et je prends mon temps. Je m'éloigne des écrans, je mets mon téléphone en mode avion.</b></p> <p>Je lis tout ce qu'on m'a demandé de lire.</p> <p>Je recherche le sens des mots que je ne comprends pas.</p> <p>Je peux demander à quelqu'un de m'aider à lire.</p>	<p><b>Faire une recherche ce n'est pas faire du copier-coller !</b></p> <p>Je fais attention à ce qu'on me demande précisément.</p> <p>Je vais au CDI pour trouver des documents ou faire une recherche sur Internet.</p> <p>Je demande de l'aide si je ne sais pas comment m'y prendre.</p> <p><b>J'évite d'utiliser l'IA pour ce genre de travail. Je ne recopie pas un texte tout fait.</b></p>	<p><b>Colorier une carte ou un dessin c'est aussi du travail !</b></p> <p>J'ai toujours mes crayons de couleurs en bon état.</p> <p>Je lis bien les consignes données sur les couleurs à utiliser.</p> <p><b>Je prends mon temps, je fais quelque chose de propre, je ne déborde pas, je n'appuie pas trop.</b></p>

# Le collège c'est aussi

---



## Le Foyer Socio-Éducatif

Le FSE est une association loi 1901 gérée par des élèves et des adultes. Ensemble, ils prennent les décisions, s'occupent des comptes, organisent des activités. Grâce au FSE :

- des clubs sont proposés entre 12h45 et 13h30.
- le foyer est ouvert (un jour par niveau) entre 12h45 et 13h30 : jeux de société, lecture, baby-foot, détente...
- la « Course contre la faim » en soutien à « Action Contre la Faim » est organisée.



## L'Association Sportive

Vous aurez la possibilité de participer aux activités de l'association sportive animées par les professeurs d'EPS du collège. L'adhésion à l'Association sportive se fait en début d'année scolaire. Le programme et le planning seront présentés à tous les élèves en début d'année scolaire.

## Le Conseil de Vie Collégienne

Il permet aux élèves de s'investir dans la vie de l'établissement autour de projets permettant d'améliorer leur quotidien. Ils sont élus en début d'année au moment des élections des délégués de classe.

## Les Éco-délégués

Ce sont des élèves volontaires qui participent à des actions en faveur de la protection de l'environnement. À travers leurs projets éco-responsables, les élèves deviennent acteurs à part entière pour contribuer à faire du collège un espace plus favorable à la biodiversité et davantage engagé dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



## Les Ambassadeurs pHARe

Ce sont des élèves volontaires qui participent à des actions favorisant le bien-être de tous les élèves au collège.

## La Chorale

Ouverte à tous les élèves, mais soumise à l'engagement de participer toute l'année, la chorale est encadrée par le professeur d'éducation musicale. La séance a lieu une fois par semaine. En fin d'année, vous participez à au moins un concert.

Le thème de l'année scolaire 2025-2026 sera « les musiques de films ».

## Tous acteurs contre le harcèlement et les intimidations !

Le programme pHARe est un plan de prévention à destination des établissements scolaires pour circonscrire au plus tôt toute situation de harcèlement (c'est-à-dire une répétition d'actions négatives de la part d'un groupe d'élèves envers un seul élève, provoquant son isolement).

La communauté du collège : une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement et les intimidations

- Des équipes d'adultes formés au repérage et à la prise en charge des situations.
- Des ambassadeurs collégiens acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes.
- Des personnels sensibilisés.

## Collégiens, collégiennes, vous pouvez agir !

- Vous êtes victimes ou témoins d'une situation de harcèlement ? Parlez-en à un adulte de votre choix, qui vous orientera vers les personnels formés.
- Tous les élèves volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention. Parlez-en à votre professeur principal ou au CPE.

## Parents, vous aussi vous avez un rôle à jouer !

Votre enfant est - ou semble - impliqué dans une situation de harcèlement ou d'intimidation ? Parlez-en immédiatement avec un adulte du collège, votre alerte sera transmise aux équipes formées et à l'équipe de Direction. Elle sera traitée par l'équipe pHARe du collège.

**TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE**

**POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE**

- **SENSIBILISER** les élèves
- **REPÉRER** les signes du harcèlement
- **CONVAINCRE** les victimes d'en parler

**POUR AGIR EN ÉQUIPE**

- **SE FORMER** à la question du harcèlement entre élèves
- **COOPÉRER** avec les élèves élus au CVC ou CVL
- **ASSOCIER** les adultes

**POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS**

- **ORGANISER** des actions de prévention
- **PARTICIPER** au concours Non au harcèlement (NAH)
- **CRÉER** une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

**QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?**

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement

Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement : **3018**

**NON AU HARCÈLEMENT**

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)

NON AU HARCÈLEMENT

Victime ou témoin de harcèlement ?

Appelez le **3018**  
numéro gratuit face au cyberharcèlement

# Numéros et adresses utiles

---

- **Collège**

10 Rue Greffier - 45100 ORLEANS

**02 38 56 94 30**

ce.0450055r@ac-orleans-tours.fr

clg-etienne-dolet-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr

## **Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale**

19 Rue Eugène Vignat - 45043 ORLEANS Cedex 1

02 38 24 29 00

ce.ia45@ac-orleans-tours.fr

ac-orleans-tours.fr/ia45

- **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)**

55 Rue Notre-Dame de Recouvrance - 45000 Orléans  
(TRAM A - Arrêt De Gaulle)

02 38 83 49 54

ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr

ac-orleans-tours.fr/orientation

- **Médiathèque Saint-Marceau**

2 Rue des Roses - 45100 Orléans

02 38 64 03 89

- **Médiathèque d'Orléans**

1 Place Gambetta - 45000 Orléans

02 38 68 45 45

**bm-orleans.fr**

**L'abonnement aux Médiathèques d'Orléans est gratuit**

- **ASELO Dauphine**

2 Rue des Tulipes - 45100 Orléans

02 38 66 23 72

dauphine@aselqo.asso.fr

- **ASELO Saint-Marceau**

26 rue Coursimault - 45100 Orléans

02 38 66 46 31

- **Fédération de Parents d'élèves FCPE**

fcpe.dolet.orleans@gmail.com

fcpe45.net